

	<p>Local Syndical : CFP de Châteaulin 5, Place de Kerjean CS 90055 29150 Châteaulin</p> <p>solidairesfinancespubliques.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr</p>	
--	---	---

Comité Technique Local du 27 avril 2021

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Plus d'un an déjà depuis l'annonce du confinement, le 17 mars 2020. Plus d'un an que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Le système hospitalier reste sous tension, les problèmes d'approvisionnement demeurent (en masques l'an passé, en vaccin cette année), et l'essentiel de la politique de prévention sanitaire repose sur la maîtrise des comportements individuels.

Cette pandémie devait être l'occasion de réfléchir à un autre monde, le monde d'après...

Pourtant, la situation dans laquelle nous nous trouvons est grave : crise sanitaire, crise sociale avec la multiplication des licenciements et des suppressions d'emplois, explosion de la précarité et de la pauvreté, crise écologique, crise démocratique avec des politiques autoritaires et liberticides.

La communication gouvernementale repose depuis plusieurs mois sur la capacité vaccinale, qui devrait permettre un retour à une forme de "normalisation" autour de l'été 2021... Mais la vaccination du plus grand nombre se fait toujours attendre.

Solidaires Finances Publiques espère que la DGFIP mettra tout en œuvre pour vacciner ses agent.e.s, en particulier les plus fragiles, par l'intermédiaire de la médecine du travail.

Un autre monde, le monde d'après, vraiment ?

Au contraire, la baisse des moyens dans les services publics est maintenue, comme si de rien n'était, dans la santé, l'éducation, dans notre ministère, aux Finances Publiques : il faut profiter des crises pour faire passer les pires réformes, casser ce qui protège, détruire les collectifs.

La loi de transformation de la fonction publique en est l'illustration, en transposant au secteur public ce qui se fait de pire en matière de législation du travail. Cette loi traduit une vaste opération de destruction du statut de fonctionnaire.

Avec le recours à la contractualisation, et l'introduction de la rupture conventionnelle, le gouvernement fait le choix de la précarité et de la vulnérabilité économique et sociale, quand l'urgence sanitaire imposerait de faire exactement le contraire.

La Direction Générale des Finances Publiques continue donc la mise en œuvre de ses réformes en tous genres :

- Le Nouveau Réseau de Proximité, cette construction artificielle, totalement éloignée des attentes des usagers, va créer une administration désincarnée, amplifiant un peu plus les inégalités d'accès pour les plus précaires, et compliquer les tâches de celles et ceux qui sont au contact quotidien de populations fragilisées.
- La déclinaison des lignes directrices de gestion (LDG) en lieu et place des CAP.
- Le chamboulement des modes et organisations du travail.

Vous connaissez, Madame la Présidente, le positionnement de **Solidaires Finances Publiques** concernant le Nouveau Réseau de Proximité et les restructurations qui en découlent : toujours moins de services publics, toujours moins de proximité, toujours moins de fonctionnaires, toujours moins de tout...

Il en découle, comme vous ne l'ignorez pas, une très grande souffrance au travail. Comme nous vous l'avons demandé à de nombreuses reprises, mais à plus forte raison dans ce contexte de crise sanitaire, il est urgent de suspendre les restructurations dans notre département.

Cette superposition de réformes régressives ne peut déboucher que sur une détérioration généralisée des conditions de travail, de l'exercice des missions, de la gestion des personnels et des parcours professionnels.

La Direction vient de publier la note encadrant les mouvements locaux au 1^{er} septembre 2021. En l'absence de CAP, **Solidaires Finances Publiques** attend la plus grande transparence concernant ces mouvements de mutation.

Cette transparence, et le respect des règles, constituent des garanties nécessaires à apporter aux agent.e.s. Cela passe par l'engagement de la Direction à convier les Organisations Syndicales à une réunion préparatoire aux mouvements locaux, et en la communication des documents permettant aux élu.e.s d'exercer les prérogatives liées à leur mandat.

Solidaires Finances Publiques continuera à être aux côtés des agent.e.s pour les aider dans la phase de rédaction de leurs vœux, et pour les accompagner en cas de recours auprès des services RH.

Autre point abordé lors de ce Comité Technique Local, celui de l'organisation de la campagne IR. **Solidaires Finances Publiques** se demande comment des services, qui ont déjà la tête sous l'eau, vont-ils assurer la réception physique, le «renfort massif» au numéro national, les points de contact «externes», les France Services, les appels téléphoniques locaux...

N'est-ce pas le monde à l'envers ? Nous sommes passés d'un numéro national devant soulager les services, aux services devant assurer la tenue du numéro national !!!! Mais sur quelle planète habite le Directeur Général ?

Solidaires Finances Publiques souhaite ardemment que la DGFIP prenne enfin conscience de la situation difficile, et parfois même dramatique, de ses services.

Pour ce faire, il est essentiel que tous les acteurs travaillent dans le même sens, à savoir l'amélioration de nos conditions de travail, et l'arrêt immédiat du saccage de nos moyens et de nos missions.

Il nous faut nous pencher très sérieusement sur l'organisation du travail : puisque le virus semble installé pour un bout de temps, comment s'organiser de façon durable ? Comment assurer nos missions avec le télétravail et le travail à distance ?

Nous devons analyser rapidement les conséquences de ces nouvelles organisations sur les collectifs de travail.

Le télétravail a connu une très forte expansion avec la crise sanitaire, **Solidaires Finances Publiques** revendique un télétravail encadré, sur la base du volontariat, respectant la durée légale de travail, avec un défraiement compensant les dépenses de l'agent.e qui constituent un transfert de charges de l'employeur au salarié.e. Nous exigeons également que vous soyez extrêmement vigilant quant au droit à la déconnexion.

Solidaires Finances Publiques insiste sur la nécessité d'un vrai dialogue social, constructif et honnête. Les conditions d'un bon dialogue social sont simples : de la transparence et de l'honnêteté.

Les conditions de tenue des instances sont donc fondamentales. Les instances doivent être régulières (sans ordre du jour surchargé), d'une durée à la fois fixée au préalable, suffisante et raisonnable, anticiper au maximum les échéances (et donc ne pas présenter un projet deux semaines avant sa mise en place).

Aussi, nous vous demandons qu'un calendrier semestriel des instances (CTL, CHSCT, CDAS et CAPL) nous soit communiqué le plus rapidement possible.

Le service public que **Solidaires Finances Publiques** souhaite conserver n'est pas une vision idyllique en décalage avec les réalités budgétaires. Il est défini selon trois grands principes :

- La continuité qui implique qu'il soit assuré régulièrement.
- La mutabilité afin qu'il s'adapte aux besoins de l'époque.
- L'égalité, afin que toutes et tous en bénéficient de façon équitable.

Pour cela, il doit correspondre aux besoins existants, s'attacher à apporter aux usagers et usagères le service auquel ils/elles peuvent prétendre, et satisfaire l'intérêt général.

Les réformes en cours, tant au niveau de la Fonction publique, qu'à la DGFIP, sont en complètes contradictions avec ces principes. C'est pour cela, et pour une vraie reconnaissance de l'investissement et du professionnalisme des agent.e.s de la DGFIP, que nous appelons à la grève le 10 mai 2021, pour qu'enfin nos dirigeant.e.s nous entendent.